

### **Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22710001300688

Ville : Mâcon

Code Postal : 71026

Groupement de commandes : Non

### **Section 2 : Communication**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Identifiant interne de la consultation : DRI.23.070.CF

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département de Saône-et-Loire

### **Section 3 : Procédure**

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir art.5.1 du règlement de la consultation

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Voir art.5.1 du règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Voir art.5.1 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 06 septembre 2023 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

### **Section 4 : Identification du marché**

Intitulé du marché : RD 109 PR 8+830 Réparation du Pont de Remigny à REMIGNY.

Code CPV principal

Descripteur principal : 45221119

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : RD 109 PR 8+830 Réparation du Pont de Remigny à REMIGNY.

A titre indicatif, les prestations principales sont :

- Dépose et repose du tablier 1 forfait
- Protection anti-corrosion de l'ouvrage 180m<sup>2</sup>
- Remplacement des garde-corps 50ml

Les prestations seront exécutées à partir du mois d'octobre 2023.

Le délai d'exécution du marché est à indiquer par les candidats dans l'acte d'engagement, en nombre entier de jours calendaires (tout nombre décimal sera arrondi au nombre entier supérieur). Le délai proposé par le candidat ne pourra pas excéder 103 jours calendaires (hors période de préparation). Les prestations seront exécutées à compter de la date fixée dans l'ordre de service prescrivant de les commencer.

Le délai de coupure de circulation est à indiquer par les candidats dans l'acte d'engagement, en nombre entier de jours calendaires (tout nombre décimal sera arrondi au nombre entier supérieur), sans pouvoir excéder 82 jours calendaires.

Mots descripteurs : Ouvrage d'art ,

Lieu principal d'exécution du marché : 71150 Remigny

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

## **Section 6 : Informations Complémentaires**

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution du marché. Les candidats devront s'adresser à :

DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Service Territorial d'Aménagement du CHALONNAIS

2 route du Loup Poutet, BP 7, 71390 BUXY

Tel : 03-85-94-95-50

Autres informations complémentaires : Les documents à produire (candidature et offre) sont indiqués à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis : 19/07/2023